

Monsieur Le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

La réunion du 03/02/2022 a éclairé l'absence de réponse de mes mails répétitifs sur la demande de calendrier quant à la sortie du texte de réingénierie IBODE.

D'un revers de main de M. Philippe CHARPENTIER, vous avez balayé votre engagement et celui de la DGOS, annoncé et écrit dès le début des travaux en mai 2021, par l'annonce éventuelle d'un énième report de la réingénierie.

Cette annonce témoigne d'un irrespect pour notre profession IBODE et pour notre engagement sans faille dans les travaux menés pour la réingénierie depuis mai 2021.

Nous, nous avons tenu nos engagements pour répondre dans les délais impartis à vos demandes. Nous, nous avons proposé un programme de réingénierie sous un modèle structurel IPA qui s'inscrivait dans l'attendu universitaire, prenant en compte les difficultés du terrain notamment la problématique des IDE mesures transitoires. L'AEEIBO, dans ses contributions, vous apporte des propositions pour augmenter le nombre d'IBODE et rendre ce métier attractif.

Aujourd'hui, vous ne prenez même pas le temps de prendre en considération nos propositions que vous relavez au second plan par vos propos de reporter éventuellement la réingénierie.

Vous signez par cette annonce la mise à mort dans un 1er temps des écoles IBODE et ensuite du métier IBODE.

Comment pouvez-vous oublier vos engagements sous prétexte de répondre en priorité à l'injonction du Conseil d'Etat et au rapport IGAS ?

Nous ne serions vous rappeler que la problématique des IDE mesures transitoires ne pourra se résoudre qu'avec la mise en place de la réingénierie IBODE en 2022.

Aujourd'hui, l'urgence pour les 21000 IDE exerçant en bloc opératoire et 8000 IBODE c'est de mettre en œuvre ce programme de réingénierie qui offre à tous une reconnaissance du métier et un projet de professionnalisation.

Aujourd'hui, dans les blocs opératoires, l'urgence est de renforcer l'attractivité du métier IBODE, mais aussi la qualité et la sécurité des soins.

Mener une réflexion dès maintenant, sur le développement des pratiques avancées ne répondra en rien à l'exercice professionnel actuel.

Encore une fois, Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs comment pouvez-vous mépriser, maltraiter notre profession IBODE ?

Contrairement à vos habitudes, nous attendons une réponse de votre part.

Respectueusement,

Marie-Sophie NIAY
Présidente AEEIBO

